

## PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

### 1. Ouverture de la session

Brève description : Le Directeur général de l'OMPI ouvrira la session et prononcera son allocution de bienvenue.

### 2. Élection du bureau

Brève description : Pour la session en cours, le Secrétariat a reçu la candidature de S.E. Patricia Benedetti, ambassadrice et représentante permanente d'El Salvador auprès de l'OMC et de l'OMPI, à la présidence, et de Mme Beverly Perry, conseillère politique principale à l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni, à la vice-présidence.

Action préconisée : *Le CDIP sera invité à élire le président et les vice-présidents pour une période d'un an.*

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Voir le document CDIP/25/1 Prov. 2.

Brève description : Le projet d'ordre du jour prévoit un ordre du jour abrégé en raison des modalités et de la durée de la session. Il a été établi après la concertation menée auprès des États membres par la candidate nominée à la présidence.

Action préconisée : *Le CDIP sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.*

### 4. Accréditation d'observateurs

Voir le document CDIP/25/7

Brève description : Le document CDIP/25/7 contient la demande de l'Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO) visant l'obtention du statut d'observateur ad hoc auprès du CDIP pour une période d'un an.

Action préconisée : *Le CDIP sera invité à examiner la demande d'accréditation ad hoc.*

### 5. Déclarations générales

Brève description : En raison des contraintes de temps, seuls les coordonnateurs des groupes régionaux prononceront leurs déclarations générales en direct. Les États membres souhaitant voir leur déclaration générale consignée doivent la transmettre par écrit par courrier électronique au secrétariat du CDIP à l'adresse suivante : [developmentagenda@wipo.int](mailto:developmentagenda@wipo.int).

Action préconisée : Les coordonnateurs des groupes régionaux seront invités à faire une déclaration générale. Aucune déclaration générale ne devra dépasser les 5 minutes.

6. Suivi, évaluation et examen de la mise en œuvre de toutes les recommandations du Plan d'action pour le développement et rapport sur cette mise en œuvre et examen du rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement

a) Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement

Voir le document CDIP/25/2

Brève description : Ce rapport annuel du Directeur général donne une vue d'ensemble des activités réalisées par l'OMPI pour la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et son intégration dans les programmes correspondants de l'Organisation. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document.*

b) Rapport sur le forum sur le Web mis en place dans le cadre du "Projet relatif à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs" après son intégration au sein de la nouvelle plateforme WIPO INSPIRE

Voir le document CDIP/25/5

Brève description : Suite à une décision du comité, le forum en ligne sur le transfert de technologie a été intégré au sein d'une nouvelle plateforme. Le document CDIP/25/5 contient le rapport sur son intégration à la plateforme WIPO INSPIRE. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document CDIP/25/5.*

c) Rapport sur la contribution de l'OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées

Voir le document CDIP/25/6

Brève description : Suite à une décision du comité, l'OMPI fournit un rapport annuel sur sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées. Le document CDIP/25/6 contient le quatrième rapport de ce type. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à examiner les informations contenues dans le document CDIP/25/6 et à en prendre note.*

6.i) Assistance technique de l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement

a) Rapport sur les webinaires consacrés à l'assistance technique

Voir le document CDIP/25/3

Brève description : Suite à une demande du CDIP, le Secrétariat a lancé une série de huit webinaires sur des thèmes liés à l'assistance technique. Conformément à la décision, après la tenue de cette première série, le comité "examinera son utilité pour déterminer si la plateforme de webinaires doit être conservée en l'état, modifiée ou fermée". Le document [CDIP/25/3](#) contient un rapport sur les webinaires qui, avec le rapport d'évaluation

contenu dans le document [CDIP/25/4](#), vise à faciliter l'examen de la question par le comité. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document CDIP/25/3 et à examiner la voie à suivre. Les documents CDIP/25/3 et CDIP/25/4 étant liés, le débat aura lieu après la présentation des deux documents.*

- b) Rapport d'évaluation des webinaires de l'OMPI consacrés à l'assistance technique

Voir le document CDIP/25/4

Brève description : Comme indiqué ci-dessus, le Secrétariat a organisé 8 webinaires sur des sujets thèmes liés à l'assistance technique. Le document CDIP/25/4 contient un rapport sur l'évaluation indépendante réalisée par Mme Lois Austin sur les webinaires susmentionnés. Après la présentation du document par l'évaluatrice, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document CDIP/25/4.*

## 7. Examen du programme de travail pour la mise en œuvre des recommandations adoptées

- a) Proposition de projet présentée par la République d'Indonésie et les Émirats arabes unis sur la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les pays en développement en faveur des industries de la création à l'ère du numérique  
Voir le document CDIP/25/8 Rev.

Brève description : La République d'Indonésie et les Émirats arabes unis ont présenté une proposition de projet sur la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les pays en développement en faveur des industries de la création à l'ère numérique. Les États membres auteurs présenteront la proposition de projet figurant dans le document CDIP/25/8 Rev. Les États membres seront invités à faire part de leurs observations et, si nécessaire, une version révisée de la proposition sera présentée à la prochaine session du CDIP.

Action préconisée : *Le comité sera invité à examiner la proposition de projet.*

- b) Proposition de projet présentée par El Salvador sur la systématisation des données statistiques et la conception et la mise en œuvre d'une méthode pour l'élaboration d'évaluations d'incidence sur l'utilisation du système de la propriété intellectuelle  
Voir le document CDIP/25/10

Brève description : Le document CDIP/25/10 contient la proposition de projet présentée par la République d'El Salvador sur la systématisation des données statistiques et la conception et la mise en œuvre d'une méthode pour l'élaboration d'évaluations d'incidence sur l'utilisation du système de la propriété intellectuelle. Après la présentation de la proposition de projet par l'État membre qui en est l'auteur, le comité sera invité à formuler des observations et, si nécessaire, une version révisée de la proposition sera présentée à la prochaine session du CDIP.

Action préconisée : *Le comité sera invité à examiner la proposition de projet.*

- c) Validation de la faisabilité d'un catalogue des projets et résultats du Plan d'action pour le développement consultable en ligne  
Voir le document CDIP/25/INF/2

Brève description : Dans le cadre du projet en cours sur les outils de mise en œuvre des propositions de projet du Plan d'action pour le développement, un catalogue en ligne des projets et résultats du Plan d'action pour le développement est en cours d'élaboration. Le document CDIP/25/INF/2 présente la version mise au point aux fins de la validation de la faisabilité du catalogue. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document CDIP/25/INF/2.*

- d) Résumé de l'étude exploratoire sur le projet intitulé "Propriété intellectuelle et tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en développement"  
Voir le document CDIP/25/INF/3

Brève description : Dans le cadre du projet en cours du Plan d'action pour le développement intitulé "Propriété intellectuelle et tourisme gastronomique au Pérou et dans d'autres pays en développement : promouvoir le développement du tourisme gastronomique au moyen de la propriété intellectuelle", une étude exploratoire a été entreprise au Pérou. Le document CDIP/25/INF/3 contient le résumé de cette étude. Après la présentation du document par le Secrétariat, les participants seront invités à faire part de leurs observations.

Action préconisée : *Le comité sera invité à prendre note des informations contenues dans le document CDIP/25/INF/3.*

## 8. Propriété intellectuelle et développement

- Propriété intellectuelle et économie de la création

Brève description : Au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Propriété intellectuelle et développement", le CDIP aborde un sujet par session. La vingt-cinquième session du CDIP se penchera sur le thème "Propriété intellectuelle et économie de la création". Après un exposé du Secrétariat, la parole sera donnée aux États membres pour qu'ils apportent leurs contributions.

Action préconisée : *Le comité sera invité à examiner le thème "Propriété intellectuelle et économie de la création" et à prendre note de l'exposé du Secrétariat.*

## 9. Travaux futurs

Brève description : Conformément à la pratique habituelle, le Secrétariat présentera une liste de documents et de questions à examiner lors de la prochaine session du comité. Cette liste comprendra également les documents prévus pour la session en cours n'ayant pu être inscrits à l'ordre du jour en raison des contraintes de temps et des modalités de la session. Les États membres seront invités à faire part de leurs observations au sujet de cette liste.

Action préconisée : *Le comité sera invité à convenir d'une liste de questions et de documents pour la prochaine session.*

## 10. Résumé présenté par la présidente

Brève description : La présidente proposera une liste de décisions devant être adoptées par le comité. La liste des décisions sera communiquée préalablement et affichée à l'écran afin de permettre aux participants de l'examiner correctement.

Action préconisée : *Le comité sera invité à adopter le résumé présenté par la présidente.*

#### 11. Clôture de la session

Brève description : En raison des contraintes de temps, seules les déclarations de clôture des coordonnateurs des groupes régionaux seront prononcées en direct. Les États membres souhaitant voir leur déclaration de clôture consignée doivent la transmettre par écrit par courrier électronique au secrétariat du CDIP à l'adresse suivante : [developmentagenda@wipo.int](mailto:developmentagenda@wipo.int).

Action préconisée : *Les coordonnateurs des groupes régionaux seront invités à prononcer leur déclaration de clôture.*